ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

« Ce savoir-faire français, le laissera-t-il périr ? »

Question écrite n° 32775

Texte de la question

M. François Ruffin appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance, avec les salariés de l'usine Prafer à Woippy : va-il enfin intervenir ? Ou ce savoir-faire français, le laissera-t-il partir, le laissera-t-il périr ? Lors de ses achats aux Halles de Paris, M. le ministre a-t-il pris le temps de regarder l'impressionnante structure d'acier, que l'on appelle la Canopée ? A-t-il déjà supporté le Stade Français à Jean Bouin ou le Montpellier Hérault Rugby au complexe Yves du Manoir ? A-t-il visité le Mucem à Marseille ? Si oui, il a pu observer les charpentes métalliques et imaginer derrière le savoir-faire nécessaire. Ce savoir-faire, c'est celui de l'usine Prafer. Chacun des salariés de l'usine Prafer, dans la petite ville de Woippy, dans l'Est de la France, exporte ce savoir-faire à Edimbourg, au Panama, à Sarrebrück. Mais bientôt, ces charpentes métalliques ne seront plus qu'un souvenir. L'usine va fermer. Quand ? On ne sait pas. Pourquoi ? On ne sait pas non plus. Combien ? Ça, on sait : ici, 43 salariés, plus une quinzaine d'intérimaires. Au total, le groupe KMF veut fermer 11 sites en France, soit 403 salariés. M. le ministre dira : « Ah oui, c'est la crise, on fait tout ce qu'on peut. » Et la direction a elle-même avancé l'argument du confinement, un rapport d'expertise l'a démonté : tout va bien, le carnet de commande est plein. L'usine a d'ailleurs travaillé durant le printemps, avec deux malades du covid à la clé, l'entreprise se faisant passer pour une quincaillerie, et donc « de première nécessité ». Surtout, l'an dernier, la société a versé 898 000 euros de dividendes au groupe, à la place d'investir sur le site, à la place de, notamment, assurer la sécurité des salariés. Du coup, désormais, la direction parle de « compétitivité », comme chez les Bridgestone, comme chez Comatelec, pour les luminaires et comme chez Rosières, pour les fours. Les salariés sont sacrifiés sur l'autel des actionnaires, aujourd'hui comme hier, mais maintenant sous couvert de covid. Et pendant ce temps, à la télévision, le président Emmanuel Macron déclare que déléguer la souveraineté de la France à l'autre bout du monde, ou du continent, c'est une « folie ». Et pendant ce temps, M. le ministre répète « re-lo-ca-li-ser », « re-lo-ca-li-ser », mais la vérité, c'est que la délocalisation se poursuit. Et qu'il laisse faire. Les salarié ont alerté, la préfecture, l'État, Bercy, *via* M. le député : pas de son, pas d'image. M. le ministre n'a pas bougé le petit doigt. Il laisse faire les financiers qui broient les salariés, qui broient l'industrie. Ils sont abandonnés. Alors, pour que M. le ministre juge une « décision révoltante », il faut combien d'emplois ? Et combien de médias ? Va-t-il enfin intervenir ? Ou ce savoir-faire français, le laissera-t-il périr ? Il lui demande des réponses à ce sujet.

Données clés

Auteur : M. François Ruffin
Circonscription : Somme (1re circonscription) - La France insoumise
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 32775
Rubrique : Industrie
Ministère interrogé : Économie, finances et relance
Ministère attributaire : Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique

Date(s) clée(s)

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/questions/QANR5L15QE32775

Question publiée au JO le : 6 octobre 2020, page 6766
Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)